

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont énumérés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

Les beaux spectacles continuent à défiler sur l'écran de la coquette salle de la rue du Général-Sarrail.

Cette semaine un film bien français : « Belle Étoile », c'est l'histoire de Merg. fille d'un grand banquier. Enfant gâtée, elle se jette dans la Seine plutôt que d'épouser le prétendant qui lui offre un mariage à la mode.

Naturellement, le procès parle de la disparition de la fille du riche banquier... Le clochard et l'ingénieur ont vite fait de découvrir sa personnalité.

Sur ces entrefaites une bande de gangsters veut enlever Merg... et il se suit une série d'aventures héroï-comiques du meilleur effet.

C'est un film plein d'entrain, de gaieté, de fraîcheur naïve. Il plaira à tous les publics, aussi bien par son aspect comique que par son caractère sentimental.

Quant à l'interprétation, elle est remarquable, Jean-Pierre Aumont et Michel Simon qui sont en tête, n'ont jamais été meilleurs, et entourés aussi bien par les rôles secondaires.

Avec ce beau film, « Radio-Ciné » offre à ses fidèles habitués plusieurs beaux documents sur un voyage aux châteaux de la Loire, un bon film suggestif regardant sur la vie animale et enfin un reportage sur un sport peu connu chez nous, mais combien gracieux : les courses de lévriers.

Les actualités mondiales, dont la tragédie du sous-marin américain « Squalus » et un délicieux dessin animé, les « Trois petits chats » terminent ce programme attrayant, copieux et varié.

Spectacle permanent : les jeudis, samedis, dimanches et lundis de 17 h. 30 à 23 h. 30 ; les vendredis de 17 h. 30 à 23 h. 30. — Prix unique : 4 fr. (enfant, 3 fr.). — Spectacle de famille.

RA, 23, rue Gén.-Sarrail

Spectacle Permanent de 17 h. 30 à 23 h. 30. — Prix unique 3 fr. ENFANTS 2 fr.

LES ACTUALITÉS MONDIALES

LA TRAGÉDIE DU « SQUALUS »

LES FEMELLES MEURTRIÈRES

LES TROIS PETITS CHATS

COURSES DE LEVRIERS

LES TROIS GRANDS NOMS

Jean-Pierre AUMONT et Michel SIMON

et Meg LEMONNIER

« BELLE ÉTOILE »

Publité Cinciano très frais! QUAND J'AI PRIS UN CINO... FABRIQUÉ AVEC DES VINS FRANÇAIS SÉLECTIONNÉS

TRIBUNAUX BELGIQUE

COUR D'ASSISES DU NORD. Meurtre. — La session supplémentaire des Assises du Nord s'est ouverte hier à Roubaix, sous la présidence de M. le conseiller Fauts.

TRIBUNAL DE LILLE (QUATRIÈME CHAMBRE). Audience du 1er juin 1939.

Des accidents mortels d'automobiles. — Dans l'après-midi du 14 décembre, vers 19 h. 30, M. Louis Ponsard, domicilié à Tourcoing, 183, rue de Moutoux, a renversé boulevard Decaet, à Tourcoing, une voiture de 5 francs, L'âge des fils de la victime de 62 ans, qui fut blessé et qui succomba quelques heures après l'accident.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

Le 20 janvier, vers 5 heures du matin, M. G. G. a été tué par une voiture de M. Meunier, 23, Grand-Bas, venant de Lille à Roubaix quand il circulait boulevard de Paris, à Roubaix, un vélo-moteur dont le conducteur, M. Demeunier, fut grièvement blessé.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. Après les fêtes du cinquantenaire du Cercle Sténographique Roubaisien...

Après les fêtes du cinquantenaire du Cercle Sténographique Roubaisien, le Comité du Cercle a communiqué, à la fin de la séance du 23 avril dernier, les résultats de l'examen de sténographie et de dactylographie qui ont eu lieu à l'Institut Turgot...

Les résultats de l'examen de sténographie et de dactylographie ont été communiqués à la fin de la séance du 23 avril dernier, par le directeur de l'Institut Turgot, M. le docteur Rosset, 62, rue du Château, à Tourcoing.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Seuls sont dispensés de l'examen les candidats reçus au concours des bourses d'entrée.

Chaque dossier doit comprendre : un acte de naissance, sur papier timbré à 9 fr. ; un certificat d'inscription pour la session de fin juin sera clos le samedi 24 juin.

Les élèves des classes de ce lycée ont été considérés comme maîtres d'office. L'examen d'entrée prévu par l'arrêté ministériel du 1er septembre 1933 aura lieu le mardi 26 juin, à 8 h. ; une deuxième session s'ouvrira le 30 septembre et sera réservée aux candidats qui, pour une raison valable, n'auraient pu assister en juin.

Programmes de vendredi 2 juin 1939

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (247.3 m.). 8 h. 40 : Disques. 9 h. : Concert. 9 h. 25 : Disques. 9 h. 40 : Disques. 10 h. : Disques. 10 h. 20 : Disques. 10 h. 40 : Disques. 11 h. : Disques. 11 h. 20 : Disques. 11 h. 40 : Disques. 12 h. : Disques. 12 h. 20 : Disques. 12 h. 40 : Disques. 13 h. : Disques. 13 h. 20 : Disques. 13 h. 40 : Disques. 14 h. : Disques. 14 h. 20 : Disques. 14 h. 40 : Disques. 15 h. : Disques. 15 h. 20 : Disques. 15 h. 40 : Disques. 16 h. : Disques. 16 h. 20 : Disques. 16 h. 40 : Disques. 17 h. : Disques. 17 h. 20 : Disques. 17 h. 40 : Disques. 18 h. : Disques. 18 h. 20 : Disques. 18 h. 40 : Disques. 19 h. : Disques. 19 h. 20 : Disques. 19 h. 40 : Disques. 20 h. : Disques. 20 h. 20 : Disques. 20 h. 40 : Disques. 21 h. : Disques. 21 h. 20 : Disques. 21 h. 40 : Disques. 22 h. : Disques. 22 h. 20 : Disques. 22 h. 40 : Disques. 23 h. : Disques. 23 h. 20 : Disques. 23 h. 40 : Disques. 24 h. : Disques. 24 h. 20 : Disques. 24 h. 40 : Disques. 25 h. : Disques. 25 h. 20 : Disques. 25 h. 40 : Disques. 26 h. : Disques. 26 h. 20 : Disques. 26 h. 40 : Disques. 27 h. : Disques. 27 h. 20 : Disques. 27 h. 40 : Disques. 28 h. : Disques. 28 h. 20 : Disques. 28 h. 40 : Disques. 29 h. : Disques. 29 h. 20 : Disques. 29 h. 40 : Disques. 30 h. : Disques. 30 h. 20 : Disques. 30 h. 40 : Disques. 31 h. : Disques. 31 h. 20 : Disques. 31 h. 40 : Disques. 32 h. : Disques. 32 h. 20 : Disques. 32 h. 40 : Disques. 33 h. : Disques. 33 h. 20 : Disques. 33 h. 40 : Disques. 34 h. : Disques. 34 h. 20 : Disques. 34 h. 40 : Disques. 35 h. : Disques. 35 h. 20 : Disques. 35 h. 40 : Disques. 36 h. : Disques. 36 h. 20 : Disques. 36 h. 40 : Disques. 37 h. : Disques. 37 h. 20 : Disques. 37 h. 40 : Disques. 38 h. : Disques. 38 h. 20 : Disques. 38 h. 40 : Disques. 39 h. : Disques. 39 h. 20 : Disques. 39 h. 40 : Disques. 40 h. : Disques. 40 h. 20 : Disques. 40 h. 40 : Disques. 41 h. : Disques. 41 h. 20 : Disques. 41 h. 40 : Disques. 42 h. : Disques. 42 h. 20 : Disques. 42 h. 40 : Disques. 43 h. : Disques. 43 h. 20 : Disques. 43 h. 40 : Disques. 44 h. : Disques. 44 h. 20 : Disques. 44 h. 40 : Dis